

Le CECB 2013 en plein envol

Entre janvier et avril 2013 le nombre de Certificats Energétiques Cantonaux des Bâtiments établis, les CECB en abrégé, a progressé de près d'un quart par rapport à la même période de l'année précédente. Cette progression montre la sensibilité croissante des propriétaires de bâtiments à l'efficacité énergétique. Les nouvelles variantes CECB Plus et CECB pour nouveaux bâtiments ont aussi contribué à cette augmentation.

Le nombre de CECB émis par rapport à la période entre janvier et avril 2011, a quasiment doublé. La Conférence des Directeurs de l'Energie (ENDK) a reconnu, dès 2009, le potentiel d'économie d'énergie dans les bâtiments et lancé le CECB la même année. Elle a ainsi créé un nouvel instrument capable d'encourager l'efficacité énergétique dans le secteur des bâtiments.

Ce succès est aussi dû aux nouvelles versions spécialisées du CECB: le CECB Plus qui, en complément du certificat énergétique propose un rapport de conseil comprenant jusqu'à trois variantes de rénovation, existe depuis l'automne 2012. Celui-ci montre aux propriétaires comment rénover intelligemment leur bâtiment, si souhaité par étapes. Il contient de surcroît des indications sur les subventions disponibles qui peuvent être demandées dans le cas d'une modernisation. D'ailleurs, les propriétaires immobiliers qui ont déjà fait établir un CECB pour leur bâtiment peuvent faire élargir celui-ci en CECB Plus. Le bouche-à-oreille par les propriétaires qui en parlent à leurs amis et collègues constitue aussi une raison du succès du CECB à ne pas négliger.

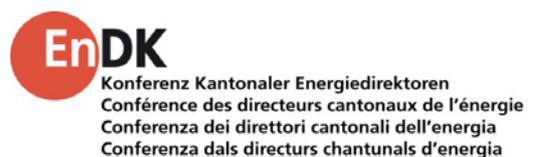
Depuis le début de 2013 il existe également le CECB pour nouveaux bâtiments. Il permet de comparer les valeurs de planification à la consommation énergétique effective ultérieure. Le CECB est établi par des experts certifiés. Environ 1000 expert/es se tiennent à la disposition des propriétaires de bâtiments, du Lac de Constance au Lac Léman et de Bâle à Chiasso.

À propos du CECB

Le CECB est le certificat énergétique des bâtiments officiel des cantons. Il montre d'une part l'efficacité actuelle de la technique du bâtiment et de l'enveloppe du bâtiment, et d'autre part combien d'énergie le bâtiment utiliserait sous conditions standard. Le CECB Plus est un instrument de choix pour tous ceux qui souhaitent moderniser énergétiquement un bâtiment. Il offre un rapport de conseil avec jusqu'à trois variantes de rénovation. De plus, il existe maintenant le CECB pour nouveaux bâtiments. Le site www.cecb.ch vous donne de nombreuses informations, ainsi que la liste des experts CECB de toute la Suisse.

Conférences des directeurs cantonaux de l'énergie

Haus der Kantone
Speichergasse 6, Postfach
3000 Bern 7
Tel: 031 320 30 08
Courriel: info@endk.ch



CECB Centrale d'exploitation
FHNW – Institut Energie am Bau
St.-Jakobs-Str. 84
4132 Muttenz
Courriel: geak@geak.ch



Contact médias (en allemand):
Email: christine.ahrend@geak.ch
Telephone: 052- 533 66 60

